

REGLEMENT INTERIEUR (à lire attentivement)

Formalités d'inscription

Article 1 : Votre inscription ne sera définitive qu'après avoir rempli **le questionnaire de santé pour Majeur ou Mineur (le certificat médical n'étant plus obligatoire)** vous autorisant à la pratique d'activités physiques et sportives d'entretien, à la remise de votre **fiche d'inscription dûment complétée et signée** ainsi qu'au **règlement de votre cotisation annuelle**.

Attention, aucune inscription ne sera prise en compte si toutes les conditions nécessaires ne sont pas réunies.

Paiement de la cotisation

Article 2 : Le paiement de votre cotisation est annuel et il se fait à l'avance. En cas d'absence de votre part, aucun remboursement ne sera effectué ni même pour raison sanitaire.

Tarif de la cotisation

Article 3 : Votre cotisation sera **payable annuellement**. Elle sera effective après votre séance d'essai. Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un paiement différé en 2 ou 3 fois (voir modalités sur la fiche d'inscription) et remettre **les chèques à l'ordre : ACTIV'FORME** dès votre inscription, qui seront encaissés sur les 2 ou 3 mois suivants. Votre inscription vous donnera un accès libre et illimité à tous les cours collectifs de remise en forme selon le PASS choisit.

Affiliation à la Fédération Sportive d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire : EPGV

Article 4 : L'association adhère à la Fédération sportive EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) qui donne droit aux adhérentes à un accès aux diverses formations et stages que peut proposer la Fédération. Site internet : codepgvy89@orange.fr

L'adhérent(e) recevra sa licence par mail. Sauf pour les adhérentes au Yoga et Gym 3 Pom' où les professeurs est indépendants.

Assurances

Article 5 : L'association étant assurée par la Fédération, pas d'obligation d'assurance individuelle par l'adhérente. Elle sera assurée en individuel accident.

Lieux / Jours fériés et vacances scolaires

Article 6 : Les cours collectifs débuteront le Lundi 09 septembre 2024 et se termineront le Vendredi 27 Juin 2025.

Les cours seront dispensés à la salle du préfabriqué (entre gymnase école maternelle) à CHABLIS.

Ils seront assurés seulement pour les adultes pendant la 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de chaque vacances scolaire (cela peut être modifié selon le professeur).

Pas de cours pour les enfants pendant les vacances scolaires.

Pas de cours adultes et enfants les jours fériés et pendant les vacances de Noël.

Responsabilité

Article 7 : L'association Activ'Forme se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident. Pour les personnes mineures, une autorisation parentale sera obligatoire pour l'accès au cours collectifs (sous accord).

Fiche de présence

Article 8 : A chaque séance, une fiche de présence sera à remplir où il vous sera demandé votre nom, votre prénom, votre signature et si c'est une séance d'essai.

Organisation

Article 9 : Les séances varient entre 1 heure et 45 minutes.

Toutefois un quart d'heure peut être réservé à l'installation du professeur, à l'information des personnes et à l'inscription des adhérentes. L'association ne pouvant pas stocker de matériel, il sera demandé aux adhérents d'apporter son propre tapis de sol pour une question d'hygiène ainsi que de se munir d'une bouteille d'eau, d'une serviette et de chaussure d'intérieure propre.